

COMMENT ANIMER UNE PERMANENCE CULTURELLE CULTURES DU CŒUR ?



Photo d'une salle de permanence dans un centre d'action sociale de la ville de Paris

1. Qu'est-ce qu'une permanence culturelle ?

a) un rendez-vous régulier

Une permanence ou atelier Cultures du Cœur, c'est un rendez-vous régulier dans un lieu spécifique permettant aux usagers de se réunir pour aborder la sortie aux événements culturels et sportifs. Ce temps privilégié est aussi bien consacré à la visualisation des offres d'invitations, aux préparations des sorties qu'aux échanges autour des spectacles.

Exemple: Tous les mercredis de 14h à 17h, retrouvez-nous en salle X pour discuter des spectacles et faire de nouvelles réservations.

Exemple: Ouverture du CDI pour tous les élèves de l'établissement qui souhaitent bénéficier d'invitations pour des spectacles culturels et sportifs.

01.

b) un travail sur l'individuel et le collectif

Ce dispositif permet de travailler à la fois sur l'individuel et le collectif. En favorisant des sorties en autonomie, les propositions peuvent être relayées à la fois lors des permanences mais aussi par l'équipe des acteurs sociaux lors d'entretiens individuels.

Le moment de la permanence, générateur de lien social, est propice à l'organisation de sorties collectives entre les usagers qui fréquentent régulièrement l'espace. Le projet peut également se greffer à des actions existantes : groupe de français langues étrangères, atelier cuisine... La dynamique de sorties collectives ainsi créée à partir de groupes existants peut se propager auprès de nouveaux publics.

c) une autre forme de relationnel entre l'intervenant social et la personne accompagnée

Par le biais de cette action, l'intervenant social « médiateur socio-culturel » développe une autre forme de relation avec les personnes suivies et peut ainsi envisager le travail d'insertion sociale sous un angle nouveau. Quand c'est un bénévole qui l'anime, il vient en soutien de l'intervenant social et sert également de soutien au lien social et à la participation des personnes accompagnées. Les temps d'échanges générés lors de la permanence sont déterminants et permettent bien souvent de faire le lien entre sphère culturelle et sphère sociale : identifier la mobilité acquise tant au niveau physique qu'intellectuel, le degré de resocialisation retrouvé, permettre l'élargissement des connaissances et du réseau, travailler sur l'estime de soi, l'éveil du sens critique... Autant de curseurs favorables au processus d'insertion.

d) Modalités pratiques

La mise en place d'une permanence nécessite de prévoir une salle avec éventuellement une grande table, un accès Internet et une imprimante. Les offres du moment peuvent être disposées et classées sur la table en catégories (théâtre, musée, cinéma, sport...). Pour rendre le tout plus convivial, pensez au café et aux biscuits... N'hésitez pas à agrémenter la salle par des livres, affiches et programmes de spectacle...

2. Comment faire connaître et faire vivre ce temps de permanence ?

a) Communication et explication du dispositif auprès des usagers / travail sur la visibilité et la lisibilité des offres de spectacles relayées sur le site de Cultures du Cœur

• **Faire passer l'information qu'une permanence est mise en place auprès du plus grand nombre d'usagers en sollicitant toute l'équipe de la structure.**

- Affichage,
- Réunions d'information,
- Portes ouvertes,
- Invitations (à une projection, à un goûter...),

- Présentation de Cultures du Cœur :

Valoriser la gratuité tout en insistant sur l'engagement que l'on prend vis-à-vis de la structure qui invite ou de ses accompagnants. Mettre en valeur le travail effectué par les artistes, la compagnie pour montrer que tout spectacle a un coût.

• **Créer un affichage général dans la structure**

- Affiche Cultures du Cœur,
- Affichettes, flyers...
- Kit affichage (téléchargeable sur le site de Cultures du Cœur) - Communication sur le site Internet de la structure,
- Impression de « fiches spectacles » à partir de la liste d'offres sur le site, présentées par exemple sur des panneaux d'affichage,
- Mise à disposition d'un classeur avec les offres du moment (à réactualiser très régulièrement),
- Impression du programme culturel de la structure Cultures du Cœur territoriale.

• **Faciliter le choix des événements en diffusant les offres dans leur diversité**

- Imprimer des exemples de fiches – spectacles en prenant en compte les attentes ou envies des personnes (ex : les spectacles pour enfants si les personnes invitées sont des familles),
- Imprimer la liste des spectacles (tous genres) d'un département - Un document sur le code public utilisable par les personnes elles-mêmes (à afficher ou à remettre aux personnes).

b) Préparation de la sortie

- Bien lire la fiche et disponibilité (âge minimum requis, résumé du spectacle, possibilité de rentrer en contact avec les structures culturelles, date et nombre de places disponibles),
- Proposer de visiter un théâtre avec un professionnel du lieu quand on n'a jamais mis les pieds au théâtre ou demander un médiateur ou conférencier pour visiter un musée,
- Quels transports pour se rendre au spectacle ? (Voir www.ratp.fr ou Mappy) - Aller sur le site du lieu culturel pour s'informer davantage - Aborder les comportements à avoir sur les spectacles : ne pas arriver en retard, aborder les codes vestimentaires, éteindre son portable, être présentable (propre sur soi), faire silence sur certaines représentations (pas toutes, cela dépend des spectacles) ...

3. Médiation culturelle / actions de sensibilisation et de partage

• **Instaurer des temps d'animation collective**

- Réflexion/Echanges autour du mot culture : ce qu'il évoque pour chacun... - Découvertes de spectacles au travers de photos ...,
- Présentation de témoignages. Par exemple, une personne peut conseiller à un groupe un spectacle qu'il ou elle a vu et les encourager à y aller. - Débats/Echanges autour de spectacles,
- Rencontres avec des professionnels de la culture.

- **Susciter le désir de la sortie sans l'orchestrer à travers la relation orale**

- Faire en sorte que les personnes s'interrogent sur leur désir propre : Quelles sont vos envies ? Etes-vous déjà sorti ? Quels spectacles préféreriez-vous voir ? Quels spectacles n'avez-vous jamais vu mais souhaiteriez-vous découvrir ?

- **Autonomiser et responsabiliser les publics**

- Ouvrir l'accès au site par le code consultation,
- Faire signer le contrat du spectateur,
- Instaurer un principe de réciprocité : demander aux personnes de revenir après le spectacle pour en parler aux autres, aider des personnes qui sortent pour la première fois à repérer l'itinéraire jusqu'au théâtre...

- **Privilégier les temps d'échanges après sortie et récolter les témoignages**

- fiche témoignage,
- Livre d'or,
- Classeur de critiques de spectacle,
- Débats/échanges.